

DECLARATION CFDT CCE DU 15 AVRIL 2010

Exception faite du bénéfice réalisé et du nombre d'avions livrés en 2009, le rapport de l'Expert comptable évoque plusieurs signaux d'alerte particulièrement préoccupants :

- **Prises de commandes négatives pour la première fois de notre histoire,**
- **Chiffre d'affaire, charge de travail, effectif actif et participation en baisse,**
- **Perspectives pour les mois à venir plutôt sombres si nous n'obtenons pas de commandes export militaire rapidement et une reprise significative du marché de l'aviation d'affaire.**

Dans ce contexte, et alors que le bon sens commande de concentrer tous les efforts pour réussir ensemble à relever ces défis majeurs, **nous sommes stupéfaits d'observer que la Direction Générale semble vouloir modifier de manière radicale la politique sociale engagée depuis une décennie.**

Les élus CFDT du CCE tiennent donc à alerter solennellement la Direction Générale sur la grande instabilité sociale qu'elle pourrait ainsi créer.

Pour mémoire,

En 2000, les salariés ont exprimé une immense colère car le "**Social**" n'était pas la priorité de la DG.

Le PDG ne cachait d'ailleurs pas sa déconvenue au cours de ces 11 semaines d'un conflit social très difficile qui a eu pour double mérite de traiter une partie des revendications mais surtout de mettre en œuvre une politique sociale de concertation qui a fait ses preuves.

Nous tenons à rappeler qu'à l'issue de ce conflit, 10 années de négociations, nombreuses, ambitieuses et parfois innovantes ont permis de conclure 114 accords collectifs dont 91 signés par la CFDT.

Ces chiffres sont d'autant plus forts qu'auparavant, le volume des accords et des signatures était inférieur de moitié.

Aujourd'hui,

La DG, mais aussi les Directions d'établissements semblent vouloir avancer à marche forcée. Ainsi, des mutations technologiques majeures telles que celles portées par le programme "Alpha 21" voient le jour sans que le CCE et/ou les CE soient informés et consultés sur les conséquences sociales notamment.

Nous avons déjà fait une demande formelle au CCE de janvier doublée d'un courrier le 20 janvier 2010.

Ce projet est d'une grande sensibilité car il est de nature à rigidifier une grande partie des rapports humains dans l'entreprise. Visant à rationaliser les activités par une centralisation de moyens, ce programme qui ferait appel à de très nouvelles technologies aura des conséquences sur les qualifications, la formation, les conditions de travail voire l'emploi de certaines catégories de Personnel.

La CFDT n'exclut donc pas un recours judiciaire sur le sujet.

De même, après la dénonciation de l'accord de droit syndical en 2009, les Organisations Syndicales se voient menacées de la privation des moyens (timbres syndicaux pour réunions adhérents/sympathisants/salariés, par exemple).

De même, les moyens d'intervention de tous les Représentants du Personnel, Comités d'Établissements y compris, seraient également fortement restreints.

Cette nouvelle stratégie nous ramène à la situation d'avant 2000.

Sans prétendre que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets, la CFDT considère la situation d'une extrême violence, pour notre Société et ses salariés.

Ce ne serait pas une erreur mais une double faute que de détruire le lien social interne en dépersonnalisant la relation humaine et en sclérosant le contact syndical.

Une entreprise ne se résume pas à des ratios économiques.

Si l'on méprise (encore une fois) la ressource humaine, notre Société sera dans l'incapacité de relever les défis qui l'attendent.

Nous n'osons évidemment pas imaginer que la DG vise, finalement, à radicaliser les rapports sociaux pour servir d'autres desseins et espérons que la poursuite des négociations en cours permettra de retrouver le chemin du bon sens et de l'équilibre.

Néanmoins, la CFDT est favorable pour moderniser et sécuriser le prochain accord de "Droit Syndical" dans notre Société.

Nous avons souhaité, Monsieur le Président, vous adresser ce message fort afin que vous preniez la mesure de la situation.

En conclusion...

L'ensemble des salariés vit actuellement dans un climat de tensions et d'incertitudes liées aussi aux perspectives de reprise normale, ou non, de nos activités.

Selon les différents scénarios imaginables, nous devons connaître les stratégies industrielles et sociales que vous envisagez.

En d'autres termes, nous espérons en apprendre aujourd'hui beaucoup plus que ce que nous lisons, quotidiennement, dans la presse.

Ce CCE est certes celui des comptes financiers et sociaux 2009 de Dassault Aviation.

Les élus du CCE ont établi, en ce sens, une liste de questions sur les comptes financiers, et d'autres plus prospectives par rapport au plan de charges.

La CFDT souhaite que ce CCE soit l'occasion d'obtenir des informations précises, y compris à caractère confidentiel, afin que nous soyons en capacité d'exercer nos prérogatives d'élus du Personnel.

C'est aussi, une demande forte des salariés de notre Société.